

Programme d'études albertain – Où en sommes-nous?

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Le 23 avril 2021 – La FCSFA fait le point sur l'ébauche des programmes d'études

La Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA) tient à faire le point sur la situation de l'ébauche des programmes d'études en Alberta. Lors de réunions de conseil tenues dans la semaine du 12 avril 2021, les conseils francophones ont tous, séparément, pris la décision de ne pas piloter le nouveau programme d'études.

D'une part, dans sa forme actuelle, le curriculum ne répond pas au mandat de l'éducation francophone. Nous notons que les perspectives francophones, dont l'identité culturelle, le sentiment d'appartenance à la communauté et les contributions des francophones au sein de la société actuelle, ne semblent pas répondre aux aspirations et aux besoins de nos élèves.

Dans le document **Affirmer l'éducation en français langue première—fondements et orientations**, il est écrit: "*l'école française langue première se doit d'être un établissement de langue, d'identité, de culture et d'intégration communautaire.*" Le même document décrit aussi très bien le double mandat de l'éducation francophone: "*D'une part, son mandat est d'assurer une expérience d'apprentissage scolaire dans le cadre de la langue, de la culture et de la communauté francophone, selon les dispositions de l'article 23 de la Charte.*" "*D'autre part, son mandat est de contribuer à remédier à l'érosion linguistique et culturelle subie par les élèves et par la communauté évoluant en milieu anglo-dominant.*"

De plus, dans l'arrêté ministériel sur l'apprentissage des élèves, il est dit que: « *Tous les élèves, ainsi que leurs familles et leurs communautés, se verront dans le curriculum, avec des occasions dans le curriculum, réservées à l'étude des traditions, de l'histoire et de la géographie locales, y compris l'histoire francophone de l'Alberta* ». À notre avis, le contenu des programmes de français et d'études sociales ne vont pas assez loin pour démontrer la diversité, l'inclusion et la vitalité de la communauté francophone actuelle.

D'autre part, les défis causés par la pandémie ont aussi joué un rôle dans ces décisions. Dans les circonstances présentes, il ne nous a pas semblé raisonnable d'ajouter cette responsabilité à la tâche de nos enseignants.

Les efforts du ministère pour s'assurer que les programmes d'études seraient disponibles en même temps en français qu'en anglais ont été appréciés. Par contre, le travail de traduction qui a suivi l'élaboration en anglais de ces programmes aurait dû s'accompagner d'un travail d'adaptation. Il est essentiel de reconnaître qu'une traduction en français n'a pas la même valeur qu'une rédaction originale dans la langue première.

Programme d'études albertain – Où en sommes-nous?

La FCSFA et les conseils scolaires francophones avaient, à maintes reprises, offert de collaborer avec le ministère de l'Éducation à la rédaction des programmes d'études. Dans une lettre à la ministre LaGrange, la Fédération a réitéré cette volonté de travailler en collaboration afin d'élaborer un curriculum qui correspondra davantage aux besoins et aux particularités des écoles francophones. Les conseils ont par ailleurs entrepris une analyse en profondeur des programmes d'études afin de soumettre des recommandations au ministère. Dans un premier temps, le comité de travail concentrera ses efforts sur les programmes de français, d'études sociales et de musique.

De plus, les membres du conseil d'administration de la FCSFA rencontreront la ministre sous peu afin de discuter de suggestions afin que la rétroaction des conseils francophones soit la plus significative et efficace possible. Lors de cette rencontre, la FCSFA soulèvera de nouveau la question du démantèlement de la Direction de l'éducation française (DEF) au sein du ministère de l'Éducation et des répercussions négatives sur les services aux élèves francophones de cette décision.

Pour information :
Réginald Roy,
Président, FCSFA
roy@centreest.ca